



Rapport financier 2025

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Paris Ile-de-France

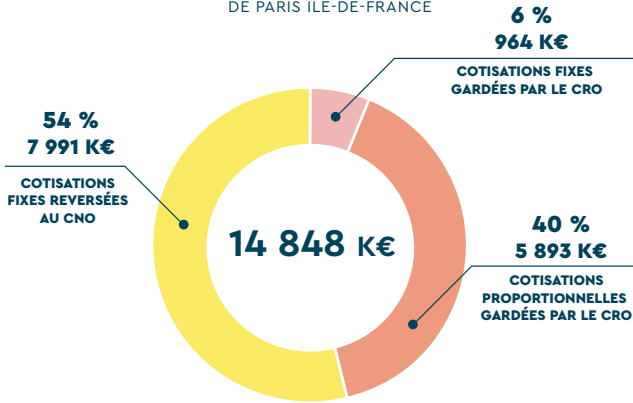
Rapport financier

➤	À quoi servent vos cotisations ?	4
➤	Comptes annuels	6
	Rapport des censeurs	7
	Bilans	8
	Bilan actif	8
	Bilan passif	9
	Comptes de résultat	10
	Annexes	11
	Règles et méthodes comptables	11
	Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan	15
	Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat	19
	Autres informations et engagements	20
➤	Comptes agrégés	22
	Rapport des censeurs	23
	Bilans	24
	Bilan actif	24
	Bilan passif	25
	Comptes de résultat	26
	Annexes	27
	Généralités	27
	Règles et méthodes comptables	31
	Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan	34
	Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat	35
	Autres informations et engagements	36

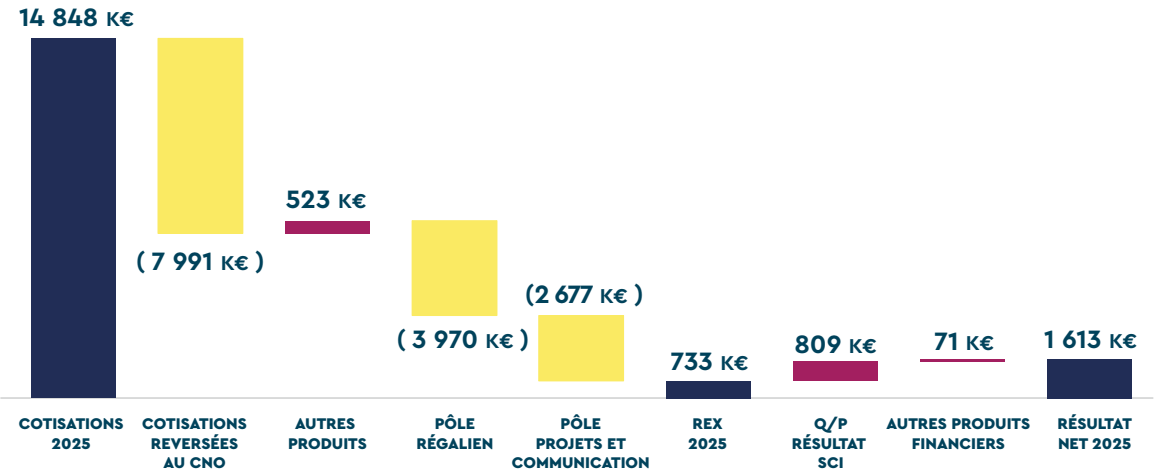
À quoi servent vos cotisations ?

Cotisations 2025

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

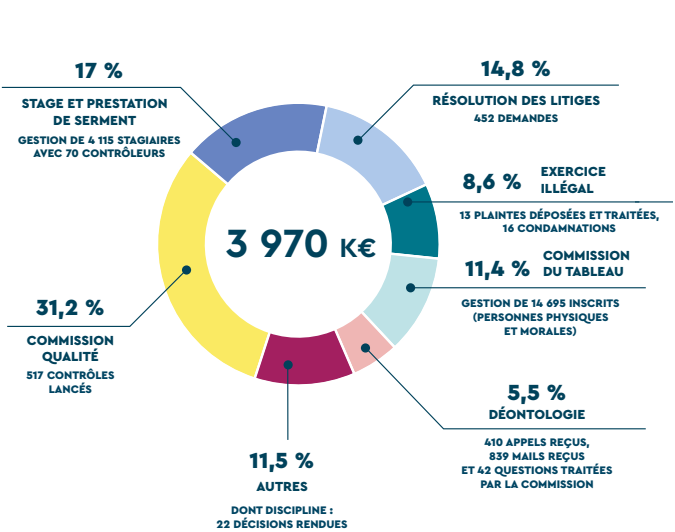


Passage des cotisations reçues (14 848 K€) au résultat net (1 613 K€)



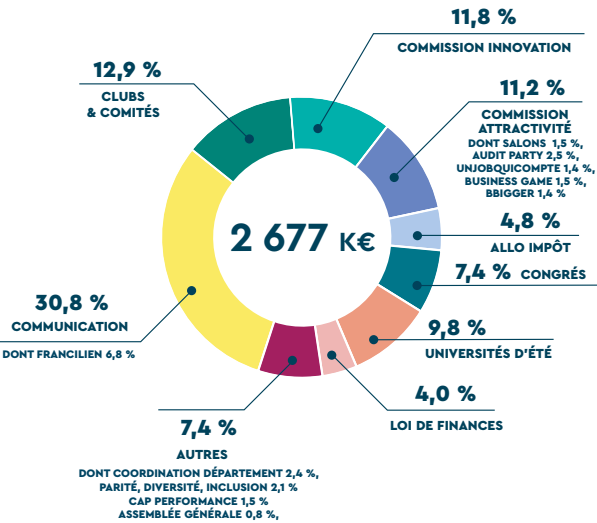
Pôle régalien

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Pôle projets et communication

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Nombre d'adhérents des clubs



981 Adhérents



767 Adhérents



1 192 Adhérents



1 104 Adhérents



1 121 Adhérents

L'adhésion aux clubs est gratuite les deux premières années d'inscription à l'Ordre !

Comptes annuels

RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,
Monsieur le commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels nous ont été communiqués pour contrôle le 17 avril 2026 par monsieur le président du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés par le conseil réuni en session le 9 avril 2026. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes annuels se caractérisent par un excédent de 1 591 515 € et un total du bilan de 18 215 047 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes annuels avec le budget. Nous attestons que les comptes annuels qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 26 mai 2026,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/25	NET AU 31/12/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON-APPELÉ (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98 058	41 183	56 875	
Concessions, brevets, droits similaires	98 058	41 183	56 875	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	622 897	411 229	211 668	41 868
Installations techniques, matériel, outillages	36 945		36 945	24 830
Autres immobilisations corporelles	585 952	411 229	174 723	17 038
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 128 102		7 128 102	7 547 606
Autres participations	3 575 000		3 575 000	3 575 000
Prêts	3 553 102		3 553 102	3 972 606
TOTAL (II)	7 849 057	452 412	7 396 645	7 589 474
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	870 000		870 000	66 167
Avances et acomptes versés sur commandes	870 000		870 000	66 167
CRÉANCES	6 908 443	127 208	6 781 235	6 377 069
Clients et comptes rattachés	779 321	127 208	652 113	893 341
Autres créances	6 129 122		6 129 122	5 483 728
DIVERS	3 121 954		3 121 954	2 700 869
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	
Disponibilités	1 121 954		1 121 954	2 700 869
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	45 214		45 214	58 549
Charges constatées d'avance	45 214		45 214	58 549
TOTAL (III)	10 945 611	127 208	10 818 403	9 202 654
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER				
PRIMES DE REMBOUR. D'OBLIGATIONS (IV)				
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	18 794 668	579 620	18 215 048	16 792 128

Bilan passif

	NET AU 31/12/25	NET AU 31/12/24
PASSIF		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION		
ÉCART DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES	13 914 434	13 621 977
Autres réserves	13 914 434	13 621 977
REPORT À NOUVEAU		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 591 515	292 457
Résultat de l'exercice	1 591 515	292 457
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL (I)	15 505 949	13 914 434
PRODUITS ÉMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	236 967	337 482
Provisions pour charges	236 967	337 482
TOTAL (III)	236 967	337 482
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	144 878	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	29 817	
Emprunts et dettes financières divers	29 817	
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS VERSÉS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	1 701 394	1 846 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 701 394	1 846 632
DETTE FISCALES ET SOCIALES	439 737	566 850
Dettes fiscales et sociales	439 737	566 850
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	129 630	126 730
Autres dettes	129 630	126 730
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL (IV)	2 472 132	2 540 212
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	18 215 048	16 792 128

Comptes de résultat

	DU 01/01/25 AU 31/12/25	DU 01/01/24 AU 31/12/24
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Autres achats et charges externes	2 988 610	3 395 869
Impôts, taxes et vers/ assimilés	228 722	257 042
Salaires et traitements	2 034 507	2 187 737
Charges sociales	775 483	964 188
Amort sur immobilisations	47 000	12 914
Prov sur immobilisations		
Prov sur actif circulant	127 208	130 209
Amort pour risque et charges		6 251
Autres charges	1 158 508	1 076 828
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	7 360 038	8 031 038
Quotes parts Résultat/op comm.		
TOTAL (II)		
CHARGES CHARGES FINANCIÈRES (III)		
Sur opérations de gestion	4 548	1 139
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)	4 548	1 139
Partic salariés expansion		
TOTAL (V)		
BÉNÉFICES (V)	1 591 515	292 457
TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)	8 956 101	8 324 634
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Ventes de marchandises		
Productions vendue (B&S)	7 084 180	6 757 716
Productions stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	168 750	100 000
Reprise/prov & transferts charge	230 724	130 802
Autres produits	588 058	534 028
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 071 712	7 522 546
Quotes parts résultat/op. Comm		
De participations	872 872	800 947
Autres intérêts et produits assimilés	11 517	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (II)	884 389	800 947
Sur opérations de gestion		1 141
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)		1 141
TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)	8 956 101	8 324 634

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France est un organisme de droit privé, investi d'une mission d'intérêt public, l'Ordre est un organisme *suis generis*. L'Ordre n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut ou non adhérer. Il n'a donc pas à appliquer le plan comptable des associations. Il n'est pas non plus soumis aux règles comptables applicables aux syndicats depuis la loi du 20 août 2008.

Il convient donc d'appliquer le plan comptable général en l'adaptant pour tenir compte de l'absence de but lucratif, ce qui conduit à adopter la terminologie des associations :

- Les charges d'exploitation sont dénommées charges de fonctionnement ou d'activité,
- Le résultat est un excédent ou un déficit,
- Les capitaux propres deviennent les fonds propres.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France applique les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales règles utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Elles concernent l'achat de logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur 12 mois, dès leur mise en service.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Installation et agencement – 5 ans
- Matériel de transport – 3 ans
- Matériel de bureau et informatique – 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau – 1 à 3 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4 Clients et comptes rattachés (confrères et stagiaires)

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

- Provision de 20% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

La provision concernant les journées de formation non recouvrées est à la charge de Sup'Expertise.

1.5 Provisions pour risques et charges

Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet que des événements inconnus à la clôture de l'exercice ou en cours rendent probables mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

1.6 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Le solde des contrats collectifs ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus soit 236 967 euros.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 64 ans, conformément à la législation en vigueur au moment de la clôture, de même en matière de médaille du travail.

1.7 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations.
Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

1.8 Engagement de caution

Dans le cadre de l'acquisition par la SCI du 50 rue de Londres des locaux du Cristallin, l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a accordé au CIC un cautionnement en garantie de crédit de 14 500 000 euros en date du 30 septembre 2022 à échéance le 10 septembre 2042.

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058	60 000		98 058	56 875
TOTAL	38 058	60 000		98 058	56 875

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	
Logiciels	38 058	3 125		41 183	
TOTAL	38 058	3 125		41 183	

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Œuvre d'art	24 830	12 115		36 945	36 945
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	1 434			1 434	728
Matériel de bureaux et informatique	188 923	201 560		390 483	169 633
Mobilier de bureau	191 260			191 260	4 362
TOTAL	409 222	213 675		622 897	211 667

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	228	478		706	
Matériel de bureau et informatique	182 183	38 667		220 850	
Mobilier de bureau	182 168	4 730		186 898	
TOTAL	367 354	43 875		411 229	

2.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE
Participations	3 575 000			3 575 000
Prêt Sup'Expertise	3 972 606	11 741	431 245	3 553 102
TOTAL	7 547 606	11 741	431 245	7 128 102

Les participations financières sont constituées de :

NOM DES SOCIÉTÉS DÉTENUES	% DE DÉTENTION	CAPITAUX PROPRES EN EUROS	CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS	DIVIDENDES EN EUROS	MONTANT INSCRIT À L'ACTIF
EURL Actions-Experts	100	350 000	1 439 538		350 000
SCI du 50 rue de Londres Paris 8°	50	6 250 000	3 097 944	808 886	3 125 000
SASU INNEST	100	100 000	191 663		100 000

2.4 État des échéances, créances et dettes

	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
CRÉANCES				
Membres de l'Ordre, divers	341 494	341 494		
Clients factures à établir	384 560	384 560		
Compte courant SCI du 50 rue de Londres Paris 8°	5 623 336	5 623 336		
Conseil national – Exercice Illégal	32 400	32 400		
Avance INNEST	455 000	455 000		
TOTAL DES CRÉANCES	6 836 791	6 836 791		
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 701 393	1 701 393		
Fiscales et sociales	469 554	469 554		
Emprunts dettes ets de crédit	144 878	31 729	113 149	
Produits constatés d'avance	26 676	26 676		
Autres dettes	126 728	126 728		
TOTAL DES DETTES	2 472 131	2 358 982	113 149	

2.5 Comptes de régularisation actif-passif

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31/12/2025	31/12/2024
Tickets restaurants	7 450	9160
Archivage		26 263
Article 7 bis	5 548	
Make it easy 2026	5 906	
Licence logiciel compta	13 310	
Coordination des régions	13 000	9 000
Parcours de la transformation		14 126
TOTAL	45 214	58 549

2.6 Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31/12/2025	31/12/2024
AUTRES CRÉANCES		
Redevance Sup'Expertise	297 507	273 195
Participation frais séminaire	87 053	85 350
Divers		7 380
TOTAL	384 560	365 925

2.7 Tableaux des fonds propres

L'assemblée générale du 10 septembre 2025 a affecté l'excédent de l'exercice précédent de 292 457 euros en réserves diverses.

LIBELLÉS	SOLDE AU 31/12/2025	SOLDE AU 31/12/2024
Résultat	1 591 515	292 457
Réserves diverses	13 838 998	13 546 541
Projet ordinal (restitution cotisations 2014)	75 436	75 436
TOTAUX	15 505 946	13 914 434

2.8 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Indemnité de départ à la retraite	337 482		100 515		236 967
Médailles travail					
TOTAL	337 482		100 515		236 967
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes Confrères	130 209	127 208	130 209		127 208
TOTAL	130 209	127 208	130 209		127 208
TOTAL	467 691	127 208	230 724		364 175
Dont dotations et reprises d'exploitation		127 208	230 724		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

2.9 Charges à payer

CHARGES À PAYER	31/12/2025	31/12/2024
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES		
Intérêts bancaires		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Fournisseurs factures non parvenues ⁽¹⁾	1 241 089	1 552 677
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
Provision congés payés/ primes	135 074	150 872
Provision charges sur congés payés/ primes/ licenciement	75 416	105 495
Provision taxes assises sur salaires	24 402	26 823
TOTAL	1 475 982	1 835 868

⁽¹⁾ Dont en 2025 : 1209 829 €

- 965 595 € : subvention d'équilibre AEX 2025
- 204 032 € : 112 dossiers de contrôle
- 10 202 € : FNP Séminaire des Élus Rome
- 30 000 € : subvention ANECS et CJEC

⁽¹⁾ Dont en 2024 : 1533 128 €

- 933 737 € : subvention d'équilibre AEX 2024
- 317 934 € : régul Loyer et Charges SCI
- 123 648 € : 112 dossiers de contrôle
- 112 348 € : FNP Séminaire des Élus Porto
- 15 461 € : charges locatives Sup'Expertise régul 2024
- 30 000 € : subvention ANECS et CJEC

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

3.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2025, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2025 selon la décomposition ci-dessous.

Nombre de cotisants :

- 7 145 personnes physiques
- 7 318 personnes morales
- 4 003 stagiaires

La part de cotisations appelée pour le compte du CNO leur est reversée, soit 7 990 527 € en 2025. On constate une augmentation de 256 876 € de la cotisation proportionnelle, due à une hausse de 5 % des effectifs par rapport à 2024.

3.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- le produit de la redevance Sup'Expertise (FC) relative à la gestion des stagiaires de l'Ordre
- le produit des conventions de management facturés à Actions-Experts et Innest
- la participation forfaitaire aux frais de procédures du service Régalien
- des recettes partenaires

3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses des commissions du CRO et des frais de fonctionnement (Charges de personnel, loyers, etc.)

Le développement d'outils tels que Cap Performance, Concil Expert et Espace Pro a contribué à moderniser les processus internes et à optimiser le traitement des données. Cette transformation digitale a permis de gagner en efficacité opérationnelle et d'améliorer la fluidité des activités. Dans ce contexte, l'évolution des outils et des méthodes de travail a conduit à une réorganisation progressive des ressources, certains départs n'ayant pas donné lieu à des remplacements immédiats grâce aux gains de productivité réalisés.

3.4 Résultat financier

Le résultat financier comprend les plus-values des placements et l'affectation de 50% du résultat 2025 de la SCI du 50 rue de Londres (soit au total 808 885,59 €).

La SCI du 50 rue de Londres est détenue à 50 % par la CRCC de Paris et à 50% par le CROEC PIDF.

Conformément à l'article 15 du Titre V des statuts de la SCI, « *le résultat dégagé est réputé appréhendé par les associés, en proportion de leurs droits, au fur et à mesure de leur constitution* ».

L'assemblée générale du 9 avril 2026 de la SCI a pris l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2025 qui s'élève à 1 617 771 euros, au compte courant d'associés.

Autres informations et engagements

4.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	25	28
Employés	10	16
Apprenti	1	1
Technicien		1
TOTAL	36	46

4.2 Affectation du résultat de la SCI du 50 rue de Londres

Voir chapitre 3.4 Résultat financier.

4.3 Éléments concernant les entreprises liées

POSTES	MONTANTS CONCERNÉS	SOCIÉTÉS CONCERNÉES
PARTICIPATIONS	350 000	Eurl Actions-Experts
	3 125 000	SCI du 50 rue de Londres
	100 000	SASU INNEST
PRÊTS	3 041 586	Sup'Expertise
	500 000	Sup'Expertise
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	1 800	Actions-Experts
	1 011	Sup'Expertise
	227	SCI du 50 rue de Londres
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	37 421	Actions-Experts
	42 503	SCI du 50 rue de Londres
	79 265	Sup'Expertise
AUTRES CRÉANCES	5 623 336	SCI du 50 rue de Londres
	455 000	SASU INNEST
AUTRES DETTES	44 832	Sup'Expertise

4.4 Autre engagement

Le montant total des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite et de médailles du travail s'élève à 236 967 euros, couverts par la provision et le contrat collectif.

Comptes agrégés

RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,
Monsieur le commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes agrégés.

Les comptes agrégés nous ont été communiqués pour contrôle le 17 avril 2026 par monsieur le président du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés par le conseil réuni en session le 9 avril 2026. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes agrégés. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes agrégés se caractérisent par un excédent de 1 061 426 € et un total du bilan de 46 134 099 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes agrégés avec le budget. Nous attestons que les comptes agrégés qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 26 mai 2026,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/25	NET AU 31/12/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	413 962	301 587	112 375	72 168
Concessions, brevets, droits similaires	413 962	301 587	112 375	72 168
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 383 006	1 919 089	31 463 917	31 202 915
Installations techniques, matériel, outillages	25 896 750		25 896 750	25 884 635
Autres immobilisations corporelles	7 486 256	1 919 089	5 567 167	5 318 280
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 003 309		4 003 309	4 372 863
Autres participations	569 455		569 455	519 505
Autres immobilisations financières	392 268		392 268	
Prêts	3 041 586		3 041 586	3 853 358
TOTAL (II)	37 800 277	2 220 676	35 579 601	35 647 946
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	678		678	132 499
Avances et Acomptes Versés sur commandes	678		678	132 499
CRÉANCES	4 337 082	714 806	3 622 276	4 916 027
Clients et Comptes rattachés	3 552 206	714 806	2 837 400	3 553 278
Autres créances	784 876		784 876	1 362 749
DIVERS	6 352 879		6 352 879	6 221 817
Valeurs Mobilières de placement	2 250 153		2 250 153	250 153
Disponibilités	4 102 726		4 102 726	5 971 664
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	485 516		485 516	608 358
Charges constatées d'avance	485 516		485 516	608 358
TOTAL (III)	11 176 155	714 806	10 461 349	11 878 701
Frais d'émission d'emprunt à étaler	93 150		93 150	106 950
PRIMES DE REMBOUR D'OBLIGATIONS (IV)				
ECART DE CONVERSATION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	49 069 582	2 935 482	46 134 100	47 633 597

Bilan passif

	NET AU 31/12/25	NET AU 31/12/24
PASSIF		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION		
ECART DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES	13 838 998	13 546 541
Autres réserves	13 838 998	13 546 541
REPORT À NOUVEAU	1 723 688	1 778 168
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 061 426	187 977
Résultat de l'exercice	1 061 426	187 977
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 022 44	119 560
PROVISION RÉGLEMENTÉES		
TOTAL (I)	16 726 356	15 632 246
PRODUITS EMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES	6 600	52 000
PROVISIONS POUR CHARGES	597 266	692 788
Provisions pour charges	597 266	692 788
TOTAL (III)	603 866	744 788
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	17 151 877	18 267 898
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	4 939 783	5 613 662
Emprunts et dettes financières divers	4 939 783	5 613 662
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS VERSÉ SUR COMMANDES EN COURS	918 822	966 836
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	3 383 922	3 691 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 383 922	3 691 606
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 228 156	1 352 548
Dettes fiscales et sociales	1 228 156	1 352 548
DETTES SUR IMMO ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	278 640	380 105
Autres dettes	278 640	380 105
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	902 678	983 908
TOTAL (IV)	28 803 878	31 256 563
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	46 134 100	47 633 597

Comptes de résultat

	DU 01/01/25 AU 31/12/25	DU 01/01/24 AU 31/12/24
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	15 062 323	14 916 422
Impôts, taxes et vers/ assimilés	538 608	518 903
Salaires et traitements	5 049 081	5 339 468
Charges sociales	2 028 496	2 188 810
Amort sur immobilisations	411 894	398 420
Prov sur immobilisations		
Prov sur actif circulant	669 257	737 246
Amort pour risque et charges	11 593	6 251
Autres charges	302 420	19 6371
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	24 073 672	24 301 891
Quotes parts Résultat/op comm.		
TOTAL (II)		
Dot aux amort & aux provisions	13 800	13 800
Intérêts et charges assimilées	500 632	527 256
Différences négatives de change		15
Charges nettes/cess mob de plac		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (III)	514 432	541 071
Sur opération de gestion		9 570
Sur opération en capital		14 614
Dotations aux amort & prov		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		24 184
Partic salariés expansion		
TOTAL (V)		
Impôt sur les bénéfices	7 141	664
TOTAL (VI)	7 141	664
BÉNÉFICES (V)	1 061 426	187 977
TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)	25 656 671	25 055 787
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 400	2 475
Productions vendues (B&S)	22 918 825	22 444 796
Productions stockées		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 370 900	1 239 453
Reprise/prov & transferts charge	868 813	811 081
Autres produits	462 767	451 714
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	25 623 705	24 949 519
Quotes parts résultat/op. Comm		
De participations		
D'autres valeurs mobil & créances	21 450	45 335
Autres intérêts et produits assim	11 516	
Reprise/Prov & Transf charges		
Différ positives de change		541
Prod net/cess val mobil plac		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (II)	32 966	45 876
Sur opérations de gestion		
Sur opér de capital cess actifs		
Sur opér de capital subv d'inv		60 392
Autres opér de capital		
Reprise/Prov & Transf de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)		60 392
TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)	25 656 671	25 055 787

ANNEXES

Généralités

1.1 Présentation

L'Ordre des experts-comptables, créé par l'ordonnance n° 45-2138 en date du 19 septembre 1945, regroupe les professionnels habilités à exercer en France la profession d'expert-comptable. L'Ordre a pour objet la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a pour missions essentielles de surveiller l'exercice de la pro-fession dans sa circonscription, de statuer sur les demandes d'inscription au Tableau, de surveiller et contrôler les stages, de fixer et recouvrer le montant des cotisations.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France présente ses comptes agrégés, conformément à l'art 35- Sec-tion III du titre II- Section V de l'arrêté du 6 juin 2008, pour permettre une agrégation de tous les conseils régionaux au niveau du conseil national.

1.2 Périmètre

Les comptes agrégés comprennent les entités suivantes :

ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025 – AGRÉGATION

ENTITÉ	FORME	PRODUITS	RÉSULTAT (avant affectation résultat SCI 50 rue de Londres)	FONDS PROPRES	INTÉRÊT
CRO IDF		8 956 101	782 629	15 505 949	100 %
Actions-Experts	Eurl	2 405 287	0	391 227	100 %
Sup'Expertise		14 830 621	551 511	764 291	100 %
SCI du 50 rue de Londres	SCI	3 097 948	1 617 771	8 567 711	50 %
INNEST	SASU	191 663	21 422	179 190	100 %
SOUS-TOTAL		29 481 620	1 870 311	25 408 368	
Retraitements		-3 824 949	-808 886	- 8 682 012	
TOTAL		25 656 671	1 061 425	16 726 356	

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2025

Réorganisation de la direction du développement

Au cours de l'exercice, l'association a créé un nouveau poste de Directeur du développement, doté d'une autorité transversale sur l'ensemble des fonctions concourant à la performance économique de l'école. Le titulaire a pris ses fonctions fin août 2025.

Partenariat avec le CNAM-Intec

Un partenariat a été conclu avec l'Intec permettant à Sup'Expertise de proposer, à compter de la rentrée 2025-2026, la licence et le master CCA en tant que centre délocalisé. Ce partenariat élargit l'offre de formations diplômantes en apprentissage.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Nouvelle organisation et plan stratégique

En janvier 2026, le conseil stratégique a réaffirmé à l'unanimité la stratégie de transformation en grande école spécialisée dans les métiers de l'expertise comptable et de l'audit. Une nouvelle direction académique a été créée et pourvue en mars 2026.

Nouveaux partenariats académiques

Deux nouveaux partenariats ont été conclus : (i) approfondissement de la coopération avec le lycée public Roger Verlomme (deux campus pour les prépa BTS et DCG), et (ii) accord signé en avril 2026 avec l'Université d'Évry, l'IUT de Brétigny-sur-Orge et le CFA EVE pour l'ouverture d'une section BUT GEA en apprentissage à compter de septembre 2026.

Reconnaissance officielle par l'État

Par arrêté du 19 avril 2026, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a reconnu officiellement Sup'Expertise comme établissement d'enseignement supérieur technique privé. Cette reconnaissance ouvre notamment l'accès à Parcoursup, l'accueil d'étudiants boursiers, et la voie vers une évaluation Hcéres en vue du statut d'établissement partenaire de l'État.

SASU INNEST

Depuis sa première promotion lancée en 2020, la SASU INNEST a accompagné 23 startups et détient aujourd'hui des participations dans 14 d'entre elles (abCSR, Forekasts, Nüag, Oblige, MYA, Vesper, Venaqi, Leano, Mukei, getBob, Drivn et Manerty, Caudia, Deal Makr). Détendue à 100% par l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France, INNEST a accompagné 4 startups en 2025.

PRÉSENTATION DES 4 STARTUPS :



CAUDIA est un outil en ligne permettant d'accéder à une base de données regroupant des comparables pour estimer la valeur des titres de sociétés, des fonds de commerce et des locaux d'activité conçue spécifiquement pour les experts-comptables. Grâce à une base de données issue de sources publiques (INPI, BODACC, DVF et bien d'autres), CAUDIA permet de retrouver des transactions comparables pertinentes et documentées pour appuyer les évaluations. La solution a été pensée pour répondre aux exigences des missions de d'évaluation (transmission, cession, entrée au capital, révision de valeurs, commissariat aux apports etc.) sur des TPE/PME.



Deal Makr développe des technologies pour faciliter les missions de finance d'entreprise (Transmission, Transaction Services, Valorisation, Reporting Financier). Deal Makr allie l'expertise de professionnels de la finance d'entreprise à une technologie de pointe pour faciliter les missions de conseil en M&A et finance d'entreprise. L'offre comprend une formation au M&A en e-learning, un logiciel de génération semi-automatisée des documents phares de la finance d'entreprise (rapports de valorisation, de financement, due diligence et reporting financier) permettant de gagner 3 à 15 jours par mission et un support forte valeur ajoutée inclus à chaque mission. Cette approche permet aux experts-comptables et CAC d'accompagner efficacement leurs clients TPE et PME lors de missions à forte valeur ajoutée.



Formalis est une solution web fondée sur des technologies d'IA dont l'objectif est de contrôler et déposer automatiquement l'entièreté des formalités juridiques des entreprises. C'est un outil de productivité digital efficace, rapide, dont l'insertion dans les process de traitement est favorisée par une interface fluide et intuitive, qui la rend directement efficiente, et qui ne conserve aucune des données confidentielles en possession de son utilisateur. Formalis a été créé dans le but d'être simple d'utilisation, ne nécessitant aucune installation sur les postes informatiques, et permettant une gestion efficiente des formalités juridiques. Formalis se charge de toutes les étapes nécessaires au dépôt d'une formalité : du contrôle à l'accomplissement, grâce à des algorithmes puissants. Soucieux de répondre parfaitement aux attentes des professionnels du Droit et du Chiffre, et grâce à une collaboration avec des structures partenaires de poids, Formalis a pu être développée en parfaite conformité avec les attentes et normes de ce milieu.



Flowie est une plateforme de données et processus Finance, Ventes et Achats, conçue autour de la GenAI pour orchestrer de manière intelligente les processus et données liés à la finance, aux achats et à la RSE (Source to Pay, Order to Cash, trésorerie). Elle s'intègre nativement à l'ensemble des outils de l'entreprise (ERP, CRM, SIRH...). Flowie est immatriculée PDP. Elle permet d'améliorer l'efficacité opérationnelle tout en renforçant la conformité. La solution est 100 % conforme à la réforme de la facturation électronique, couvre plus de 60 pays, gère l'e-reporting et l'archivage légal. Flowie couvre les principaux cas d'usages finance et achats, comme l'émission et la réception des factures, le suivi des contrats ou encore les portails clients et fournisseurs.

Règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes agrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, ainsi que de la continuité de l'activité.

Les comptes des entités ont été « *agrégés* », les titres des sociétés agrégées ont été annulés, en contrepartie de leur situation nette et les opérations internes ont été annulées.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les supports de formation continue et du DEC sont amortis sur 3 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage :

- 6 à 9 ans pour les agencements, installations et aménagements,
- 3 ans pour le matériel de transport,
- 3 à 4 ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- 3 à 6 ans pour le mobilier de bureau.

2.3 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires, ainsi que sur la formation continue.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

Ordre des experts-comptables région Île-de-France et Sup'Expertise (Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 20 % de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100 % de la valeur nominale, pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

Sup'Expertise (autre que Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 25 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 3 mois et 6 mois,
- Provision de 50 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 6 mois et 1 an,
- Provision de 100 % de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

2.5 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué, à cette occasion, correspondait aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée.

Pour les sociétés Actions-Experts et Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, des reprises de provision et des dotations aux provisions ont été comptabilisées afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2025.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 64 ans, conformément à la législation en vigueur à l'arrêté des comptes, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus au 31 décembre 2025, soit 250 892 euros. En ce qui concerne Sup'expertise la provision dans les comptes s'élève à 346 374 €.

2.6 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations, en début d'exercice.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation, servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

3.1 Tableau des fonds propres

LIBELLÉS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024
Résultat	1 061 427	187 977
Réserves diverses	13 838 998	13 546 541
Réserves consolidées	1 723 688	1 778 168
Subvention d'investissement	102 244	119 560
TOTAUX	16 726 357	15 632 246

3.2 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Médailles travail et IFC	692 789	4 993	100 515		597 267
Autres provisions pour risques	52 000	6 600	52 000		6 600
TOTAL	744 789	11 593	152 515		603 867
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes confrères OEC	130 209	127 208	130 209		127 208
Provision des comptes clients Sup'Expertise	631 637	542 050	586 089		587 598
TOTAL	761 846	669 258	716 298		714 806
TOTAL	1 506 635	680 851	868 813		1 318 673
Dont dotations et reprises d'exploitation		680 851	868 813		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

3.3 Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes

Les postes, qui s'élèvent à 4 612 077 euros sont à échéance à moins d'un an.

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

4.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2025, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2025 selon la décomposition ci-dessous.

Nombre de cotisants :

- 7 145 personnes physiques
- 7 318 personnes morales
- 4 003 stagiaires

La redevance appelée pour le compte du CNO vient en déduction des cotisations appelées, soit 7 990 527 € en 2025.

4.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les produits de formation Sup'Expertise
- Les loyers du 50 rue de Londres (correspondant à 50% du loyer facturé à la CRCC Paris)
- Les produits des partenaires et d'Innest
- Les subventions de la CCI, Chambre des notaires, OEC et CRCC de Paris et de Versailles, du CNO dans le cadre du Congrès et/ou les Universités d'été

4.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses des commissions du CRO, des frais de fonctionnement (charges de personnel, loyers, etc.), des coûts des animateurs et des supports de formations.

4.4 Résultat financier

La charge financière correspond aux intérêts d'emprunt payés par la SCI, pour les travaux du 50 rue de Londres.

Autres informations et engagements

5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	59	42
Employés	14	26
Apprentis	3	1
Techniciens	17	34
TOTAL	93	103

5.2 Bénévolat des élus et autres membres des commissions

Le nombre d'heures passées par les élus pour les travaux et réunions du conseil a été déterminé à partir des réponses obtenues des élus et d'une estimation minimale pour les élus n'ayant pas répondu.

La valorisation a été effectuée sur la base d'un taux horaire moyen de 100 €.

Cette valorisation n'a bien entendu aucune incidence sur le résultat mais permet d'avoir une meilleure appréciation des activités du conseil et de l'engagement des élus.

	HEURES	VALORISATION
Élus	8 000	800 000
TOTAL	8 000	800 000



oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
experts-
comptables Paris
Île-de-France



Ordre des
experts-
comptables Paris
Île-de-France



CROEC
PARIS



Kiftacompta



- JUILLET 2026 -



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région Paris Ile-de-France

